



Bienvenue aux urgences

Voici les étapes de votre prise en charge :

1. Accueil et tri infirmier

Après avoir pris un ticket et vous être installé-e en salle d'attente, un-e infirmier-ière vous appellera pour connaître le motif de votre consultation, vos antécédents médicaux et vos traitements habituels afin d'appréhender au mieux votre état de santé et vous prodiguer les premiers soins.

2. Enregistrement de vos données personnelles

Après votre entretien avec l'infirmier-ère, vous êtes invité-e à patienter près des admissions. Vous serez appelé-e ensuite pour l'enregistrement de vos données personnelles :

- votre identité
- vos coordonnées
- votre assurance maladie
- le nom d'une personne à contacter en cas d'urgence/de besoin

3. Consultation médicale

Après vous être enregistré-e, vous prendrez place en salle d'attente où l'optométriste ou le médecin viendra vous chercher pour la réfraction oculaire avant la consultation médicale.

Pourquoi dois-je attendre ?

Si le service des urgences est surchargé, votre délai d'attente pourra se prolonger.

En effet, il nous est difficile d'anticiper tous les pics d'affluence et la complexité de l'état des patients qui arrivent aux urgences.

Pourquoi lui et toujours pas moi ?

Les urgences sont traitées par ordre de priorité médicale et non par ordre d'arrivée. Il se peut donc qu'un-e patient-e arrivé-e après vous, passe avant vous car son état de santé le nécessite.

Rassurez-vous, vous n'êtes en aucun cas oublié-e ! Tout est mis en œuvre par notre équipe pour diminuer votre temps d'attente.

Attente trop longue

Vous avez l'intention de partir car vous trouvez l'attente trop longue : demandez conseil à l'infirmier-ère d'accueil ! Si vous décidez de partir malgré tout, nous vous prions d'avertir l'infirmier-ère d'accueil qui vous fera signer le document de départ réservé à cet effet.

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension et vous souhaitons un prompt rétablissement.

Attention aux vols !

L'hôpital est un lieu public, surveillez vos effets personnels.